

Sous la présidence de **Patrice ROY**, Président

Secrétaire de séance : Mme DUSEAUX

Membres présents : **Jean-François MAILLET**, Secrétaire général, **Jacques REGNIER**, Trésorier général, **Alain BRISEUX**, **Claude CRAMETE** (Président du CDC 95), **Josette DA SILVA PEREIRA**, vice-présidents  
**William BASTIT** (Président du CDC 92), **Olivier FAGES**, **Olivier FOVET**, **José GOUERE** (Président du CDC 77), **Marc LOUIS**, **Franck STUMPF**, **Jean-Paul TRANCHANT**, **Jonathan TRANCHANT**

Membres excusés : **Marc SOENEN**, vice-président, **Marc ANSERMIN**, **Gilles ARDIN**, **Jean-Claude BERNERON**, **Pierre BEZARD**, **Romain LAMIRAND**, **Patrice LERUS** (Président du CDC 94), **Colette NORDMANN**

Invités présents : **Francis COQUOZ**, C.T.S.R., **Marc VAILLANT** (Président du CDC 91), **Patrice PLUMAIN** (Président du CDC 93)

Invités excusés : **Raymond MARGNOUX** (Président du CDC 75), **Bruno VEILLE** (Président du CDC 78)

---

### Ordre du jour

1. Adoption des procès-verbaux des réunions des 8 et 15 décembre 2016
  2. Vie fédérale et régionale
  3. Finances
  4. Domaine technique
  5. Tour de table
  6. Questions diverses
- 

**Ouverture de la séance à 9h10**, par M. Patrice ROY, qui remercie les membres pour leur présence.

#### **1. Adoption des procès-verbaux des réunions des 8 et 15 décembre 2016**

Le procès-verbal de la réunion du 8 décembre est adopté à l'unanimité.

Suite à la remarque de Josette DA SILVA PEREIRA, il sera ajouté au PV de la réunion du 15 décembre la mention précisant qu'elle est vice-présidente de la commission dames. Le document est également approuvé à l'unanimité des membres présents.

*(Arrivée d'Olivier FAGES à 9h12)*

#### **2. Vie fédérale et régionale**

Le président prend la parole et aborde les points suivants :

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

- Suite à l'embauche d'une personne pendant quatre mois, la saisie des licences a été réalisée sans délai cet hiver. A ce jour, le nombre de licences enregistrées est de 6.976, en augmentation de 1.488 par rapport à la même date l'an passé. Il faudra attendre quelques mois pour que la situation se stabilise et qu'un comparatif fiable puisse être réalisé.

*(Arrivée de William BASTIT à 9 h15)*

- La réunion du Comité directeur, qui était programmée au 10 juin, est décalée au 17 juin.
- L'Assemblée générale électorale de la FFC aura lieu le samedi 11 mars à Paris. Patrice ROY présente Michel CALLOT, seul candidat au poste de président, ainsi que les candidats des différents collèges, notamment les Franciliens : Jean-Michel RICHEFORT et Claire FLORET. Même s'il se présente au collège général, Patrice ROY annonce qu'il arrête ses fonctions de Secrétaire général au sein de la FFC.
- Le Président regrette la fermeture du plateau technique de Melun.
- Il annonce également que le Comité régional est actuellement contrôlé par l'URSSAF.
- Patrice ROY a été reçu par le vice-président du Conseil régional chargé des sports. Les conditions d'attribution des subventions régionales ont été évoquées, avec notamment comme axes principaux :
  - o Le développement de la pratique sportive
  - o La valorisation des Iles de loisirs
  - o Le développement des pratiques féminines et mixtes
 Trois épreuves ont été proposées pour obtenir l'aide de la Région :
  - o Les Boucles de Seine et Marne à la Ferté Gaucher le 12 mars 2017
  - o Le critérium professionnel de Longjumeau le 31 juillet 2017
  - o La 3<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France de cyclo-cross à Jablines le 3 décembre 2017.
- Le Président présente enfin les candidats aux différentes commissions régionales, dont la validation doit être réalisée par le président concerné.

### **3. Finances**

Jacques REGNIER présente un état comparatif des finances par rapport au 16 février 2016.

Si les recettes sont en hausse, en raison de l'augmentation du nombre de licenciés, les dépenses le sont également, suite à l'embauche d'une salariée supplémentaire.

Le Comité régional est toujours dans l'attente du versement du reliquat de la subvention de la Région pour l'année 2016.

### **4. Domaine technique**

Francis COQUOZ établit le bilan de la saison de cyclo-cross, regrettant le maigre bilan obtenu au Championnat de France, avec une seule médaille en espoirs. Il note toutefois une forte densité de compétiteurs dans chaque catégorie.

Le C.T.S. rappelle l'importance des tests de détection qui sont organisés en ce début d'année pour l'ensemble des jeunes concernés. En réponse à une préoccupation de Marc VAILLANT, il se montre ouvert à la discussion avec l'ensemble des clubs essonniers.

Il aborde ensuite le sujet du Pôle espoirs, pour lequel il existe une incertitude sur le niveau des subventions, la structure étant classé au niveau 4 et non comme pôle d'excellence.

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

Patrice ROY déclare la nécessité d'avoir une vision claire à ce sujet avant d'engager l'inscription au Pôle pour l'année scolaire 2017-2018.

Les priorités du CNDS au niveau régional pour 2017 sont :

- la professionnalisation des structures
- le sport-santé
- le développement de la pratique et du sport de haut niveau

Francis COQUOZ présente le Plan Sportif Territorial Concerté, auquel doivent être associés les Comités départementaux.

Enfin, il mentionne qu'il travaille actuellement sur la mise en place d'une section sportive au sein d'un collège de Montigny le Bretonneux.

## **5. Tour de table**

Jean-François MAILLET aborde le sujet des statistiques régionales, en remerciant tout d'abord Josette DA SILVA PEREIRA pour le travail long et fastidieux effectué ces dernières années.

Le Secrétaire général s'est penché sur les différents critères établis dans chaque discipline selon les modalités existantes. Le constat est que ceux-ci sont confus et inégaux et empêchent une bonne visibilité des classements fournis. En effet, plus de quatre-vingts paramètres ont été observés, entre les points obtenus par les organisations des clubs et par les places des coureurs. Les barèmes sont différents à l'intérieur même d'une discipline.

A cela s'ajoute l'obligation d'une analyse complète de chaque épreuve régionale, nationale ou internationale dans chaque discipline. Josette DA SILVA PEREIRA ayant exprimé le souhait de prendre du recul, une remise à plat de ce système est donc nécessaire pour la prochaine saison.

Après en avoir débattu lors de la dernière réunion du Bureau directeur, Jean-François MAILLET propose un projet qui se veut concis, égalitaire et simple à comprendre.

Suite aux interventions de Claude CRAMETE, William BASTIT et Franck STUMPF, plusieurs modifications sont apportées au document.

Porté aux voix, il est adopté à la majorité.

Votent contre : Josette DA SILVA PEREIRA et José GOUERE.

Jean-François MAILLET précise que ces critères ne seront appliqués qu'à compter du 18 février pour la saison à venir.

(voir document en annexe)

### Commission du corps arbitral :

Alain BRISEUX annonce qu'une réunion des membres du corps arbitral régional est prévu le dimanche 26 février, où seront notamment abordées les modifications de la réglementation fédérale.

Il revient également sur les différentes formations arbitrales organisées cet hiver en BMX, polo-vélo, écoles et cyclisme traditionnel.

### Commission piste :

Josette DA SILVA PEREIRA présente le calendrier des épreuves pour la saison 2017, et notamment les dates des Championnats régionaux qui ne sont pas encore totalement définies.

### Commission VTT :

Olivier FAGES montre tout d'abord son insatisfaction quant au nombre d'épreuves proposées dans le calendrier 2017. Il précise ensuite les dates des différents championnats régionaux.

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

Concernant le Trophée de France, suite au regroupement des régions, le nombre de pilotes est passé de 12 à 18. Le président de la commission est actuellement en attente de devis concernant l'hébergement des participants et des encadrants, mais des coûts supplémentaires sont à prévoir. Les différents règlements des épreuves officielles se déroulant en Ile de France sont approuvées à l'unanimité.

Enfin, revenant sur une proposition du Secrétaire général, il demande que soit adopté le reversement aux organisateurs de la part régionale des engagements au-delà du nombre de 135. Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

*(Départ de Marc VAILLANT à 11h00)*

#### Commission sécurité :

José GOUERE déplore qu'en raison du contexte actuel, il devient de plus en plus compliqué d'organiser des épreuves. Il a pris récemment rendez-vous avec les instances préfectorales de Seine et Marne afin d'expliquer comment se déroulent des épreuves sur route.

Il a également contacté le président de la commission nationale de la sécurité afin d'aborder ce sujet. Patrice ROY souligne la nécessité d'attendre les élections présidentielles pour avoir à nouveau des réunions au niveau ministériel sur le sujet de la sécurité.

#### Commission Cyclo Cross :

Franck STUMPF remercie vivement l'Equipe Technique Régionale pour la qualité de l'encadrement sur le Championnat de France à Lanarvilly. Le week-end s'est déroulé dans de très bonnes conditions avec une équipe très ouverte.

#### Commission BMX :

En l'absence de Marc SOENEN, président de la commission, Olivier FOVET indique que le calendrier 2017 a été établi, avec la présence d'un nouvel organisateur, le BC Les Clayes sous Bois.

#### Commission jeunes :

Revenant sur le calendrier régional, William BASTIT signale que le lieu d'organisation de la finale des Aiglons n'est pas encore défini.

La date pour le Trophée de France des jeunes cyclistes n'est pas fixée à ce jour.

*(Départ de Jonathan TRANCHANT à 12h55).*

#### Commission route :

Claude CRAMETE informe les membres présents que les cahiers des charges pour l'organisation des championnats régionaux ont été envoyés aux Comités départementaux.

Il revient sur la difficulté d'organiser des épreuves et déplore que certaines prévues en début de saison soient annulées.

## 6. Questions diverses

Claude CRAMETE propose que l'appellation « caisse de secours » ne puisse être accordée que sur une seule journée pour un même organisateur durant toute l'année civile.

Ces organisations pourront être attribuées si l'épreuve objet de la demande est ouverte au profit d'une catégorie sportive absente de la journée concernée (sauf les épreuves P.C. qui n'ont pas droit à l'appellation) aux associations connues organisatrices par ailleurs, sur une journée dite fériée ou le dimanche.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il souhaite ensuite rappeler aux associations qui organisent des épreuves en Pass'Cyclisme, et qui bénéficient de fait du reversement des droits d'engagement, la volonté du comité régional de compléter cette organisation d'une épreuve envers les jeunes.

Le vice-président délégué propose que les cadets 2<sup>ème</sup> année soient autorisés à participer, durant le mois d'octobre de chaque saison, aux épreuves sur route ouvertes à la catégorie juniors ou Pass'Cyclisme.

Cette disposition n'est pas adoptée.

Enfin, il propose que les différents stages régionaux de formation ou de réunions de commissions régionales soient exclusivement organisés dans les locaux du Comité régional.

Patrice ROY rappelle les déclarations qu'il a faites à ce sujet, suggérant la liberté de chaque président de commission.

### Séance levée à 13h20.

Le Président

Patrice ROY

Le Secrétaire de séance

Mme DUSEAUX

## ANNEXE :



## CLASSEMENT ANNUEL DES CLUBS FRANCILIENS

Décision du Comité directeur du 18 février 2017

### STATISTIQUES POUR CHAQUE DISCIPLINE

#### EPREUVES ORGANISEES EN ILE DE FRANCE :

Les cinq premiers clubs classés au prix d'équipe marqueront des points selon le barème suivant :

1<sup>er</sup> : 10 pts      2<sup>ème</sup> : 8 pts      3<sup>ème</sup> : 6 pts      4<sup>ème</sup> : 4 pts      5<sup>ème</sup> : 2 pts

#### EPREUVES OFFICIELLES DU CALENDRIER DEPARTEMENTAL (Aiglons départementaux, Trophées départementaux)

Les vingt premiers coureurs marquent des points selon le barème suivant :

1 <sup>er</sup> : 30 pts	5 <sup>ème</sup> : 16 pts	9 <sup>ème</sup> : 12 pts	13 <sup>ème</sup> : 8 pts	17 <sup>ème</sup> : 4 pts
2 <sup>ème</sup> : 25 pts	6 <sup>ème</sup> : 15 pts	10 <sup>ème</sup> : 11 pts	14 <sup>ème</sup> : 7 pts	18 <sup>ème</sup> : 3 pts
3 <sup>ème</sup> : 20 pts	7 <sup>ème</sup> : 14 pts	11 <sup>ème</sup> : 10 pts	15 <sup>ème</sup> : 6 pts	19 <sup>ème</sup> : 2 pts
4 <sup>ème</sup> : 17 pts	8 <sup>ème</sup> : 13 pts	12 <sup>ème</sup> : 9 pts	16 <sup>ème</sup> : 5 pts	20 <sup>ème</sup> : 1 pt

#### EPREUVES OFFICIELLES DU CALENDRIER REGIONAL (Championnats régionaux, Coupes d'Ile de France, Challenges d'Ile de France, Aiglons régionaux, Trophées régionaux)

Selon le barème précédent avec un coefficient 2

#### EPREUVES OFFICIELLES DES CALENDRIERS FEDERAL ET INTERNATIONAL :

Les trois premiers marquent des points selon le barème suivant :

1<sup>er</sup> : 30 pts      2<sup>ème</sup> : 25 pts      3<sup>ème</sup> : 20 pts

pondéré suivant le coefficient correspondant à chaque type d'épreuves :

<i>Epreuves</i>	<i>Coefficient</i>
Coupes de France, Interrégions	6
Championnats de France, Trophées de France	8
Championnats d'Europe, Coupes du Monde	10
Championnats du Monde, Jeux Olympiques	12

Sélections :                      régionale :      100                      nationale :      200

### STATISTIQUES ORGANISATIONS

#### *Epreuves inscrites au*

- calendrier régional	60 pts
- calendrier fédéral	120 pts
- calendrier UCI	240 pts

Les points sont partagés équitablement en cas de plusieurs organisateurs.

### STATISTIQUES LICENCIES

Pour chaque association, le nombre de points correspond au nombre de licenciés établi au 30 septembre de l'année en cours.

Comité d'Ile de France de la FFC  
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX  
Tél. : 01 81 88 08 36